

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 10 octobre à 10 H 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur YOU Thierry, Maire de la commune de Fontivillié, et Monsieur DUBOIS Mickaël, maire délégué de la commune déléguée de Sompt.

Date de convocation	Le 5 octobre 2020
Présents	Mmes Estelle AUGEREAU, Jessica GUILLE, Delphine MERLIERE, Isabelle POUPINOT, Aline KUMANSKI, Claudine MAILLOU
15	Mrs Dimitri TIRBOIS, Thierry YOU, Alexandre BROUSSARD, Geoffroy LUCQUIAUD, Rudy CARLES, Franck PELLETIER, Mickaël DUBOIS, Pierre FICHET, Nicolas LARGEAUD
Absents excusés	Mmes Adeline PINÇON (pouvoir à Rudy CARLES), Clothilde TANNEAU
4	Mrs Raphaël GOURICHON (pouvoir à Isabelle POUPINOT), Dimitri MAROT
Absents	
0	
Secrétaire de séance	Mme Estelle AUGEREAU

► Questions diverses :

La réception du lotissement de La Balade est prévue pour le jeudi 22 octobre 2020.

La réception des travaux, le 15 novembre 2020 maximum.

2 dossiers sont à étudier :

- Montant des loyers à fixer.
- Remboursement du crédit.

Rappel des projets à 10000€, dont la demande de subvention doit être déposée avant le 15/12/2020.

6 projets ont été retenus :

- Installation de jeux à la Barbette (Isabelle, Claudine, Pierre).
- Aménagement espace cinéraire au cimetière de Chail (Aline, Estelle, Nicolas).
- Panneaux d'affichage (Commission Communication).
- Voiries (Franck, Pierre).
- Toiture du Temple (Alexandre).
- Réaménagement des locaux agents techniques : (Mickaël, Geoffroy, Dimitri T.)
 - Sompt : Protections et ouvertures.
 - Chail : Sanitaire.

Réserves incendies : Rendez-vous avec la SMAEP 4B, la semaine dernière. Rachat des réserves + aménagement financé par la 4B (40000€ économisé).

Début de la séance en Huis Clos à 11h02 proposé par Mr Le Maire et validé par le conseil municipal

► 2020-50 Achat matériels suite au vol de l'atelier communal :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise HDM pour le rachat du matériel volé (Tronçonneuse, perche élagueuse, taille haie, souffleur et débroussailleuse) pour un montant de 3663.66€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est pour à l'unanimité.

Une première partie de matériels avait été achetée en urgence pour un montant de 5000€.

Départ de Pierre Fichet à 11h10.

► 2020-51 Achat d'un désherbeur mécanique :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'achat d'un désherbeur mécanique essayé au mois de juin dernier dans le but de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Le montant du devis réalisé par l'entreprise Equip Jardin est de 5354.26€ TTC.

Equip Jardin nous reprend l'ancien désherbeur pour un montant de 1500€ TTC.

Donc coût total du désherbeur neuf : **3854.26€ TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est pour à l'unanimité.

Dans le cadre de la même dépense, l'achat d'une remorque auto-basculante est prévu et sera évoqué au prochain conseil municipal.

► Organisation administrative – dépenses :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le fonctionnement actuel n'est pas adapté aux urgences ou aux cas exceptionnels.

Le Maire rappelle à l'ensemble des membres du conseil municipal qu'ils sont garants des dépenses engagées. Toutes les dépenses doivent être traitées en conseil municipal.

Pour toutes les dépenses engagées sans validation au conseil municipal, une demande d'autorisation devra être faite au maire et son adjoint.

- Fonctionnement attendu concernant les dépenses de la commune :
 - Pour une dépense supérieure ou égale à 40000€ - Faire un appel d'offre.
 - Pour les travaux d'urgences (Mr Mickaël DUBOIS, sort de la salle à 11h52 pour le débat), le conseil acte qu'il sera fait appel à Mr Mickaël DUBOIS, dans les mêmes prérogatives que l'ancien conseil, avec devis concurrentiel obligatoire sauf pour les urgences.
 - Traitement des urgences jusqu'à 1500€ sans concertation du conseil municipal.
 - Pour les travaux considérés comme non urgent, la validation se fera en conseil municipal.

► Travaux à prévoir dans les logements locatifs :

Dans le logement de Mr Quentin DUPUIS situé au 4 impasse des érables, le plafond du garage est tombé. Une contre-visite est prévue pour déterminer la cause du taux d'humidité élevé qui a provoqué la chute de ce plafond.

La séance est levée à 12h23

Délibération prise lors de cette séance :

2020-50 Achat matériels suite au vol de l'atelier communal

2020-51 Achat d'un désherbeur mécanique

Signatures des membres ayant participé à cette séance :

AUGEREAU Estelle 	BROUSSARD Alexandre 	CARLES Rudy	DUBOIS Mickaël 	FICHET Pierre 
GOURICHON Raphaël ABSENT AVEC POUVOIR	GUILLE Jessica 	KUMANSKI Aline 	LARGEAUD Nicolas 	LUCQUIAUD Geoffroy 
MAILLOU Claudine 	MAROT Dimitri ABSENT EXCUSÉ	MERLIERE Delphine 	PELLETIER Franck 	PINCON Adeline ABSENTE AVEC POUVOIR
POUPINOT Isabelle	TANNEAU Clothilde ABSENTE EXCUSÉE	TIRBOIS Dimitri 	YOU Thierry 	